

LES TRAJECTOIRES SOCIOPROFESIONNELLES DES JEUNES DIPLÔMÉS B.A.P.A.A.T. ET B.P.J.E.P.S. SUIVIS PAR LES MISSIONS LOCALES PICARDES



ÉTUDE RÉALISÉE PAR L'ARIFEP POUR LA DRJSCS DE PICARDIE



LES TRAJECTOIRES DES JEUNES DIPLÔMÉS

L'ENQUÊTE

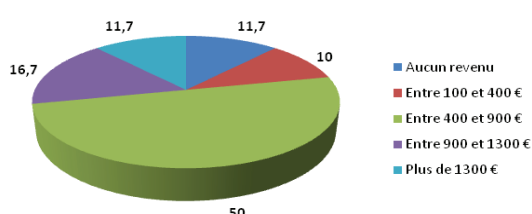
- L'étude s'appuie sur deux types de matériaux, quantitatifs et qualitatifs, issus d'une enquête par questionnaires doublée d'une enquête par entretiens. La population totale était constituée de 100 jeunes, soit l'effectif total des diplômés Jeunesse & Sport suivis par les Missions Locales de Picardie.
- L'enquête par questionnaire a été effectuée par téléphone, et a connu un taux de réponse satisfaisant (62% de la population recensée et 71,3% de la population joignable, soit 62 individus). L'enquête par entretiens a été effectuée dans un cadre semi-directif auprès de 20 jeunes.



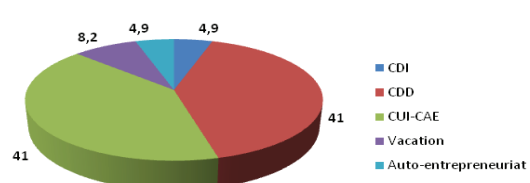
LE PROFIL DES JEUNES

- Les diplômés suivis par le réseau des Missions Locales se répartissent équitablement entre la Somme et l'Aisne (26.2% et 27.9%), mais les effectifs les plus importants sont constitués par les jeunes isariens (45.9%). Les diplômés BAPAAT représentent 71% des jeunes interrogés.
- La population formée par les diplômés « jeunesse & sport » niveau IV et V (Niveau IV : sorties des classes terminales préparant au baccalauréat, avec ou sans le Bac, sorties de l'enseignement post-Bac sans avoir atteint le niveau III ; Niveau V : sorties des classes terminales du 2nd cycle professionnel court, avec ou sans diplôme (CAP, BEP). Sorties des classes de 2nd et 1ère du 2nd cycle général ou technologique) suivis par les Missions Locales de Picardie est majoritairement féminine (58,1%) et issue de milieux populaires (71,2%).
- Ce sont pour beaucoup des jeunes ayant connu des parcours de décrochage scolaire et dont 67,1% ont un niveau de formation initiale inférieur ou égal au CAP/BEP. Une majorité (37,7%) a eu accès à la filière de formation grâce au réseau des Missions Locales. 74,2% ont leur permis de conduire.
- 68,9% des individus interrogés sont actuellement en situation d'emploi, mais 71,7% d'entre eux touchent moins de 900 € par mois. L'adéquation entre formation et emploi est très bonne, avec 87,1% des diplômés ayant décroché au moins un emploi dans leur secteur de formation, mais également très précaire : en moyenne annuelle et depuis la fin de sa formation, chaque diplômé a connu 2,26 mois de privation d'emploi et seulement 5,5 mois en emploi dans le secteur de l'animation socioculturelle et de loisir.
- Dans le secteur de l'animation socioculturelle et de loisir, 66,1% des jeunes ont majoritairement été embauché en temps partiel contraint, et plus d'un diplômé sur deux a déjà effectué des heures supplémentaires non rémunérées.

Revenu mensuel net moyen détenu actuellement, en tranches (%)



Régime salarial majoritairement expérimenté par les jeunes (%)



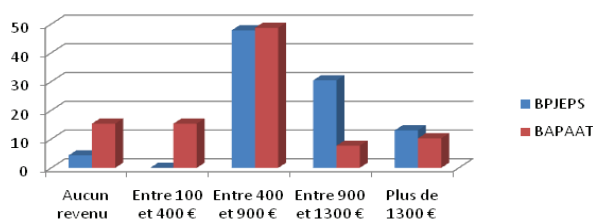
SUIVIS PAR LES MISSIONS LOCALES PICARDES



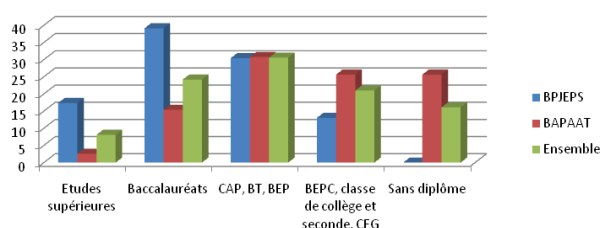
BAPAAAT ET BPJEPS

Le BPJEPS et le BAPAAAT connaissent des barrières proprement scolaires à l'entrée des diplômés, mais ils représentent pour autant un diplôme de promotion sociale pour 51,3% des titulaires BAPAAAT et pour 43,5% des titulaires BPJEPS.

Revenu mensuel net des diplômés, en tranches (%)



Diplôme le plus élevé obtenu en formation initiale, par type de formation J&S (%)



Le BPJEPS semble plus rentable sur le marché du travail : les diplômés BPJEPS sont, tendanciellement, plus en emploi et plus souvent embauchés à temps complet.

LES PUBLICS FRAGILISÉS

Les femmes représentent, parmi notre population, le coeur de cible du «précariat» : statistiquement, elles sont plus souvent en emploi que les hommes mais elles sont la plupart du temps employées à temps partiel et connaissent des niveaux de revenus inférieurs à 900 euros.

Les ruraux sont, pour 90% d'entre eux, en emploi. Cependant, comparés aux urbains, ils sont également plus précaires. Si les réseaux sociaux de campagne, plus denses, assurent souvent une insertion professionnelle solide aux diplômés, les faibles effectifs d'utilisateurs dans les structures rurales ne favorisent pas l'emploi à temps complet.

Etre «issu de l'immigration» s'avère largement stigmatisant, tous les indicateurs concordant : les diplômés ayant au moins un parent né à l'étranger sont moins souvent en emploi, plus souvent à temps partiel et touchent tendanciellement moins de 900 euros.

Trois «profil types» ont pu être dégagés de l'analyse via une Analyse de Correspondances Multiples (ACM) :

- 1) Le premier est une femme, issue des classes populaires, ayant au moins un parent né à l'étranger, sans diplôme ni permis, habitant en ville et employée en contrat aidé à temps partiel lorsqu'elle parvient à travailler.
- 2) Le second est un homme, né de parents français, vivant en campagne, disposant du permis de conduire, généralement en emploi (CDD ou vacation) et parfois à temps complet.
- 3) Le troisième est un individu, homme ou femme, ayant décroché un diplôme du supérieur avant d'entreprendre des formations J&S et généralement embauché à temps complet.

CE QUE DISENT LES JEUNES

- Le réseau des Missions Locales joue, pour des jeunes connaissant des parcours de décrochage scolaire, un rôle de palliatif à l'école en termes d'orientation et de construction professionnelle. La formation professionnelle Jeunesse & Sports quant à elle, qui s'appuie sur les techniques de pédagogies alternatives des associations d'éducation populaire, permet bien souvent de réconcilier les jeunes et le savoir. Les jeunes diplômés sont globalement très attachés à leurs diplômes, BAPAAT ou BPJEPS : outre le fait que ceux-ci les réconcilient avec les études, ils revêtent bien souvent un caractère de promotion sociale et donnent - notamment dans le cas du BAPAAT - un sentiment du « métier ».
- Pour autant, dans le même temps, les jeunes estiment leurs qualifications trop peu reconnues sur le marché du travail et sont désabusés, tout comme leurs familles, devant la précarité du secteur. La précarité est un élément transversal dans le parcours des jeunes, de la formation à l'emploi. L'absence d'un dispositif social systématisé d'encadrement de la formation épuise dès le départ les ressources des familles de classes populaires, et la précarité du travail - qui comprend notamment l'éclatement des horaires de travail - rend très difficile l'accès à un emploi complémentaire. La précarité est la principale cause des non poursuites de formation mais aussi des défections, c'est-à-dire des sorties hors du secteur professionnel.
- Il semblerait que l'existence des contrats aidés produise un effet d'aubaine auprès de certains employeurs, qui exploitent à peu de frais les compétences des plus diplômés (création de la structure des associations, mise sur pied des séances de travail, etc.) pour embaucher ensuite d'autres salariés, moins ou non diplômés, et donc plus longtemps éligibles aux contrats aidés.
- L'animation est pour beaucoup de diplômés une passion devenue métier et, en conséquence, un métier passionnant. Cette donnée fondamentale est, certainement en partie, un héritage de l'histoire militante du secteur. Si l'animation socioculturelle et de loisir est à mi-chemin entre bénévolat et profession, cela explique en grande partie à la fois le faible taux de défection malgré la précarité de l'emploi et l'acceptation d'heures supplémentaires non rémunérées. Il est fort probable que les structures professionnelles aient beaucoup de mal à fonctionner sans le travail gratuit qu'effectuent aujourd'hui ces jeunes diplômés dans leur grande majorité.

LES PERSPECTIVES

L'enquête a démontré une moindre insertion professionnelle des titulaires du BAPAAT, elle a également souligné son importante utilité sociale dans la réconciliation de jeunes décrocheurs scolaires avec le savoir et la formation. Sa suppression serait mal perçue, or **une campagne de revalorisation symbolique du diplôme** pourrait s'avérer judicieuse. Cette dernière pourrait commencer par le **changement du nom du diplôme** qui, malgré le fait qu'il s'y dispense une formation longue et complète comparée à celle du BAFA, laisse à penser que les jeunes sont des « assistants animateurs » détenteurs uniquement d'un « brevet » : alors qu'il s'agit en réalité d'un diplôme professionnel. De manière générale, il conviendrait de travailler à ce que l'animation soit reconnue à la fois comme **une filière professionnelle et un métier éducatif à part entière**.

S'il est probable que des politiques de lutte contre la précarité de l'emploi permettent d'améliorer la situation des femmes qui en sont les premières victimes, il n'en va pas de même de la discrimination raciale qui fait des jeunes français « issus de l'immigration » l'un des publics les plus fragilisés vis-à-vis de l'emploi. Cette question spécifique, largement concentrée pour ce qui nous a été donné de voir dans la région du Saint-Quentinois, mériterait à elle seule **une action auprès des associations employeuses**, notamment rurales, qui pourrait être conjointement menée - en s'appuyant sur le réseau des Missions Locales, par la DRJSCS et ses partenaires.

ASSOCIATION DES RESEAUX POUR L'INSERTION, LA FORMATION ET L'EMPLOI DE PICARDIE (ARIFEP)

52, rue du Vivier - 80000 AMIENS
Tel : 03 22 71 19 99 - Fax : 03 22 71 19 95
courriel : animation.reseaux@orange.fr

L'étude a été réalisée par Nicolas Brusadelli, chargé d'étude associé au CURAPP